

# Gîte Couette & Piscine

57 route de Bellevue — 44320 Frossay, Loire-Atlantique

Propriétaire : Céline Guillou | gitefrossay@gmail.com | +33 6 14 62 68 06

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

### Article 1 — Les parties

Propriétaire	Céline Guillou — SARL Guillou
SIRET	908 788 961 00013
Adresse du bien	57 route de Bellevue, 44320 Frossay
Téléphone	+33 6 14 62 68 06
Email	gitefrossay@gmail.com
IBAN	FR76 3004 7141 3600 0216 2240 301
BIC	CMCIFRPP

### Article 2 — Objet

Les présentes Conditions Générales de Location ont pour objet de définir les droits et obligations du propriétaire et du locataire dans le cadre de la location saisonnière du gîte « Couette & Piscine » situé au 57 route de Bellevue, 44320 Frossay, Loire-Atlantique.

Le gîte est proposé à la location pour un usage exclusivement touristique et de loisirs. Toute sous-location ou cession à des tiers sans accord écrit préalable du propriétaire est strictement interdite. Toute infraction à cette clause entraîne la résiliation immédiate de la location sans remboursement.

### Article 3 — Description du bien loué

Maison meublée de tourisme de 195 m<sup>2</sup> comprenant :

- 5 chambres, 2 salles de bains, 2 WC séparés
- Cuisine équipée, salle à manger, salon
- Buanderie, véranda avec baby-foot et jeu de fléchettes
- Jardin clos de 4 500 m<sup>2</sup>
- Piscine intérieure chauffée 4×10 m (profondeur 1,50 m) — sécurisée par volet et baie vitrée à clé
- Stationnement : 3-4 voitures (portail électrique), 2 voitures (portail manuel), et devant la maison
- Caméra extérieure sur la grande allée
- Chauffage et climatisation disponibles

**Équipements inclus dans le tarif :**

- Électricité incluse pour un usage normal — tout excès sera facturé en supplément
- Chauffage électrique inclus
- Draps fournis — lits faits à l'arrivée
- Linge de toilette inclus
- Ménage de fin de séjour inclus (voir conditions Article 8)
- WiFi haut débit inclus

Note : les serviettes de piscine ne sont pas fournies.

**Article 4 — Réservation**

La réservation est considérée comme ferme et définitive uniquement après réception simultanée des trois éléments suivants :

- Le versement de l'acompte de 40 % du montant total du séjour
- La signature et le retour du contrat de location signé par le locataire (contrat transmis ultérieurement par la propriétaire)
- La fourniture d'une attestation d'assurance villégiature en cours de validité

À défaut de réception de l'un de ces éléments dans un délai de 7 jours suivant la demande de réservation, le propriétaire se réserve le droit d'annuler la réservation et de proposer le logement à d'autres locataires.

**⚠ La caution de 1 000 € est à remettre sur place, à l'arrivée, par chèque ou en espèces.**

La location ne peut bénéficier à des tiers sans accord écrit préalable du propriétaire. Toute infraction à cette clause entraîne la résiliation immédiate de la location sans remboursement.

**Article 5 — Conditions d'annulation****5.1 — Annulation par le locataire**

<b>Plus de 30 jours avant l'arrivée</b>	Remboursement intégral des sommes versées
<b>Moins de 30 jours avant l'arrivée</b>	Aucun remboursement — acompte conservé intégralement
<b>Absence du locataire 24h après la date d'arrivée</b>	Location annulée sans remboursement — solde restant dû et exigible
<b>Séjour écourté</b>	Aucun remboursement pour les nuits non consommées

Toute annulation doit être notifiée par écrit (email ou courrier recommandé) à gitefrossay@gmail.com. La date de réception fait foi.

**5.2 — Annulation par la propriétaire**

En cas d'annulation par la propriétaire (sinistre, cas de force majeure, etc.), remboursement intégral de toutes les sommes versées dans un délai de 15 jours. Aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

## Article 6 — Capacité maximale

La location est prévue pour un maximum de 12 personnes (adultes et enfants confondus).

**⚠ Tout dépassement de la capacité maximale autorisée entraîne le refus d'accès aux lieux ou la résiliation immédiate de la location sans remboursement.**

## Article 7 — Arrivée et départ

Arrivée (check-in)	À partir de 16h00
Départ (check-out)	Avant 11h00
Contact propriétaire	Céline Guillou — +33 6 14 62 68 06
Email	gitefrossay@gmail.com

En cas d'arrivée tardive, le locataire doit impérativement prévenir la propriétaire. Les modalités précises d'arrivée seront déterminées quelques jours avant le séjour en accord avec la propriétaire.

Un état des lieux contradictoire est effectué à l'arrivée et au départ entre la propriétaire (ou son représentant) et le locataire.

## Article 8 — Paiement

Acompte	40 % du montant total — dû à la réservation
Solde	À régler au plus tard à l'entrée dans les lieux
Caution	1 000 € — remise sur place à l'arrivée
Restitution caution	Sous 7 jours après départ si aucun dégât constaté
Coordonnées bancaires	SARL Guillou
IBAN	FR76 3004 7141 3600 0216 2240 301
BIC	CMCIFRPP

**⚠ 100 € de frais supplémentaires peuvent être retenus sur la caution si le ménage n'est pas respecté (vaisselle non faite, déchets non sortis, lieux laissés en état anormal de saleté).**

La caution sera restituée sous 7 jours après le départ si aucun dégât n'est constaté lors de l'état des lieux de sortie. En cas de dommages, le coût des réparations ou remplacements sera déduit de la caution. Si le montant des dommages excède la caution, le locataire reste redevable de la différence.

## Article 9 — Usage des lieux et règles de vie

---

- Le respect du calme et du voisinage est exigé en toutes circonstances.
- Aucune fête, soirée, événement ou rassemblement n'est autorisé.
- Le silence est obligatoire entre 22h00 et 08h00.
- Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés dans le gîte ni sur la propriété.
- Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du gîte et de la piscine couverte.
- Les meubles et équipements doivent être utilisés conformément à leur destination.

**⚠ Tout manquement aux règles ci-dessus entraîne la résiliation immédiate de la location sans remboursement.**

## Article 10 — Assurance et charges

---

Le locataire doit obligatoirement fournir une attestation d'assurance villégiature (assurance habitation couvrant les locations saisonnières) en cours de validité avant toute entrée dans les lieux.

L'électricité est incluse dans le tarif pour un usage normal et raisonnable. Tout excès de consommation pourra faire l'objet d'une facturation supplémentaire, déduite de la caution ou facturée séparément.

## Article 11 — Règles d'utilisation de la piscine

---

La piscine intérieure est sécurisée par volet roulant et baie vitrée à clé. Sa profondeur est de 1,50 m.

- Il est formellement interdit de plonger dans la piscine.
- Il est interdit de manger ou de boire à l'intérieur de la piscine couverte.
- Les usagers sont entièrement responsables de leur sécurité et de celle de leurs enfants.
- Merci de remettre la bâche de protection après chaque baignade.
- Les serviettes de piscine ne sont pas fournies.

**⚠ La propriétaire décline toute responsabilité en cas d'accident survenant dans le cadre de l'utilisation de la piscine. La surveillance des enfants est sous l'entière responsabilité des adultes présents.**

## Article 12 — Robot tondeuse

---

Deux robots tondeuses sont en service dans le jardin. Le locataire s'engage à :

- Ne pas toucher aux robots tondeuses ni modifier leur programmation.

- Ne laisser aucun objet, jouet ou mobilier sur la pelouse afin de ne pas endommager les robots.
- Signaler immédiatement tout incident concernant les robots à la propriétaire.

## Article 13 — Protection des données personnelles (RGPD)

---

Les informations collectées (nom, prénom, adresse, email, téléphone) sont utilisées exclusivement pour la gestion du présent séjour. Elles ne sont ni vendues ni transmises à des tiers.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD — Règlement UE 2016/679), le locataire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles en adressant une demande à [gitefrossay@gmail.com](mailto:gitefrossay@gmail.com).

La caméra extérieure installée sur la grande allée fait l'objet d'une information préalable des locataires par les présentes Conditions Générales de Location, conformément à la réglementation en vigueur.

## Article 14 — Litiges et droit applicable

---

Les présentes Conditions Générales de Location sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant tout recours judiciaire.

À défaut d'accord amiable, tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes Conditions Générales de Location sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de Nantes (Loire-Atlantique).